



## Compte rendu de séance

### Séance du 21 Juillet 2017

L'an 2017 et le 21 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE POLYVALENTE sous la présidence de BIDAULT Alain, Maire.

**Présents :** DANTAN Christiane, HERBELIN Séverine, HERVE Christelle, LE BARBIER Valérie, VACHERESSE Nadine, MM : BIDAULT Alain, BLONDEL Alain, CORDELE Alain, COUDRAY Jean-Christophe, DHIER Patrick, LEBRAY Alain, POURRIOT Gérard, TISSERANT Robert.

**Excusés ayant donné procuration :** Mme CHEVALIER Ginette à M. CORDELE Alain, M. VREUGDENHIL Jacques à M. BIDAULT Alain.

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation :** 11/07/2017

**Acte rendu exécutoire** après dépôt en Préfecture du Mans le 31/07/2017

**A été nommé secrétaire :** M. LE BRAY Alain

#### **SOMMAIRE**

- 1-Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 30 Juin 2017
- 2-Rentrée scolaire 2017/2018 :
  - Modification du contrat de travail de Mme POTTIER
  - Approbation des règlements cantine et garderie
- 3-Travaux pour les chemins de « La Panchevrie » et « Les Bois ».
- 4-Projets d'installation des commerces et des services autour de la Place
- 5-Réflexion sur les prochains chantiers à engager en 2018 et suivants
- 6-Informations diverses

#### **1-Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 30 Juin 2017 :**

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents

## 2-Rentrée scolaire 2017/2018 :

- Modification du contrat de travail de Mme POTTIER : Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de Mme POTTIER afin d'assurer le service cantine de 12h00 à 12h30. Le contrat de travail de Mme POTTIER passerait de 9.25 heures annualisées à 11h00 annualisées soit une augmentation de plus de 10%. Le comité technique du centre de gestion doit donc valider cette augmentation du temps de travail. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à saisir le comité technique paritaire pour avis.
- Approbation des règlements cantine et garderie : Monsieur le Maire donne lecture des règlements cantine et garderie applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2017. Les tarifs cantine et garderie sont maintenus à l'identique par rapport à 2016.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les règlements.

## 3-Travaux pour les chemins de « La Panchevrie » et « Les Bois » :

Des travaux de réfection sont nécessaires dans les chemins « La Panchevrie » et « Les Bois » et prévus au budget 2017.

Des entreprises sont contactées pour présenter des devis.

## 4-Projets d'installation des commerces et des services autour de la Place :

Monsieur le Maire informe les élus des projets d'installation autour de la Place d'un cabinet d'infirmières et d'une épicerie ainsi que l'évolution du Bar le « St Jacques ». Des aides de l'Etat ou de la Région peuvent être accordées.

A ce jour, rien n'est définitivement signé. Il convient donc d'attendre pour en informer la population.

## 5-Réflexion sur les prochains chantiers à engager en 2018 et suivants :

Monsieur le Maire invite les élus à prioriser la liste des travaux à engager fin 2017 et à proposer la liste des travaux à réaliser en 2018.

Après échanges, il n'y a pas eu de vote.

## 6-informations diverses :

Le journal municipal n°6 sera diffusé fin juillet début août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

En mairie, le 31/07/2017

Le Maire  
Alain BIDAULT